COMMUNIQUÉ CONJOINT

Agnico Eagle et O3 Mining saluent le soutien de Gold Fields à leur opération amicale offrant une prime

(Toutes les sommes sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.)

TORONTO – Le 12 décembre 2024 – Mines Agnico Eagle Limitée (**NYSE : AEM, TSX : AEM**) (« **Agnico Eagle** ») et **O3 Mining Inc.** (**TSXV : OIII, OTCQX : OIIIF**) (« **O3 Mining** ») ont le plaisir d'annoncer conjointement que Gold Fields Limited, plus important actionnaire de O3 Mining, par l'intermédiaire d'une filiale canadienne en propriété exclusive indirecte (« **Gold Fields** ») a convenu de conclure avec Agnico Eagle une convention de dépôt. Aux termes de cette convention, Gold Fields déposera ses actions ordinaires de O3 Mining (les « **Actions ordinaires** ») en réponse à l'offre d'Agnico Eagle visant l'acquisition de la totalité des Actions ordinaires en circulation pour la somme en espèces de 1,67 $ l'Action ordinaire au moyen d'une offre publique d'achat (l'« **Offre** »). Voir le communiqué conjoint de O3 Mining et d'Agnico Eagle du 12 décembre 2024 pour la description détaillée de l'Offre. On peut consulter ce communiqué au https://www.agnicoeagle.com/French/relations-avec-les-investisseurs/communiques-de-presse-et-evenements/communiques-de-presse/communiques-de-presse-details/2024/Agnico-Eagle-se-porte-acqureur-de-O3-Mining-dans-le-cadre-dune-opration-amicale/default.aspx.

Gold Fields est propriétaire d'environ 17 % des Actions ordinaires en circulation avant dilution. En tenant compte de la convention de dépôt conclue avec Gold Fields, Agnico Eagle a conclu des conventions de dépôt avec des actionnaires de O3 Mining possédant au total environ 39 % des Actions ordinaires en circulation avant dilution, y compris tous les administrateurs et tous les dirigeants de O3 Mining.

Le prix d'offre de 1,67 $ par Action ordinaire représente une prime de 57 % par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume des Actions ordinaires à la Bourse de croissance TSX sur la période de 20 jours terminée le 11 décembre 2024 (soit le dernier jour de bourse précédant l'annonce de l'Offre). L'Offre a été recommandée à l'unanimité par le conseil d'administration et un comité spécial d'administrateurs indépendants de O3 Mining.

Comment déposer vos actions; grève postale

Seuls les actionnaires de O3 Mining qui déposent leurs Actions ordinaires recevront la contrepartie en espèces de 1,67 $ par Action ordinaire. Pour obtenir plus de renseignements au sujet du dépôt de vos Actions ordinaires, veuillez communiquer avec Laurel Hill Advisory Group à assistance@laurelhill.com.

Type d'actionnaire :	Pour le dépôt de vos Actions ordinaires en réponse à l'Offre d'Agnico Eagle
Actionnaire véritable La plupart des actionnaires de O3 Mining sont des actionnaires véritables. Cela signifie que vos Actions ordinaires sont détenues par l'entremise d'un courtier, d'une banque ou d'un autre intermédiaire financier, et que vous n'avez pas de certificat d'actions ou d'avis d'inscription directe.	Communiquez avec votre banque ou avec votre courtier sans tarder et donnez-lui la directive de déposer vos Actions ordinaires en réponse à l'Offre.
Actionnaire inscrit Vous êtes un actionnaire inscrit si vous détenez vos Actions ordinaires directement et si vous avez un certificat d'actions ou un avis d'inscription directe.	Communiquez avec Laurel Hill Advisory Group : Téléphone : 1-877-452-7184 Courriel : assistance@laurelhill.com

En raison de la **grève des employés de Postes Canada**, les actionnaires sont priés de se tenir informés au sujet de l'Offre en visitant le site Web suivant : https://www.agnicoeagle.com/French/Offre-pour-O3-Mining/default.aspx. Il est également demandé aux actionnaires de ne pas mettre de Lettre d'envoi ou de certificat d'actions à la poste. Les actionnaires sont plutôt priés de communiquer avec Laurel Hill Advisory Group.

À propos de O3 Mining Inc.

O3 Mining Inc. est une société d'exploration aurifère et un développeur minier actif dans la province de Québec, au Canada, sur des terrains adjacents à la mine Canadian Malartic d'Agnico Eagle. O3 Mining est la propriétaire exclusive de tous ses terrains (128 680 hectares) situés au Québec. Son principal actif est le projet Marban Alliance, situé au Québec, que O3 Mining a fait progresser au cours des cinq dernières années jusqu'à sa prochaine étape de développement, dans la perspective que le projet procure des avantages à long terme aux parties prenantes.

Pour obtenir plus de renseignements sur O3 Mining, veuillez communiquer avec :

José Vizquerra | Chef de la direction, président et administrateur, info@o3mining.com;
Alex Rodriguez | Vice-président, Développement corporatif, arodriguez@o3mining.com;
Numéro sans frais : +1-833-979-3516

À propos de Mines Agnico Eagle Limitée

Agnico Eagle est une grande société d'exploitation aurifère établie et dirigée au Canada, en plus d'être le troisième producteur d'or en importance à l'échelle mondiale, qui produit des métaux précieux dans ses installations du Canada, de l'Australie, de la Finlande et du Mexique. Elle possède un portefeuille de projets d'exploration et de développement de haute qualité dans ces pays, ainsi qu'aux États-Unis. Agnico Eagle est un partenaire de choix au sein du secteur minier, une entreprise reconnue mondialement pour ses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance exemplaires. Fondée en 1957, Agnico Eagle crée depuis de la valeur pour ses actionnaires, déclarant un dividende en espèces tous les ans depuis 1983.

Pour obtenir plus de renseignements sur Agnico Eagle, veuillez communiquer avec :

Service des relations avec les investisseurs, par courriel à investor.relations@agnico.eagle.com ou par téléphone au 416-947-1212.

Mise en garde concernant l'information prospective

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable qui est fondée sur les attentes, les estimations, les projections et les interprétations en date du présent communiqué concernant des événements futurs. L'information et les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations de la direction de O3 Mining et d'Agnico Eagle, qui valent à la date de leur formulation, et comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui pourraient entraîner un écart important entre la performance, les réalisations ou les résultats réels et la performance, les réalisations ou les résultats futurs mentionnés de façon explicite ou implicite dans cette information ou ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué portent notamment sur l'Offre, y compris les dates prévues de sa présentation et de son expiration, le déroulement, le financement, la réalisation, le règlement, les résultats et les effets de l'Offre; les résultats attendus de la réalisation de l'opération; et les autres avantages à tirer de l'opération. Les hypothèses ou facteurs d'importance sur lesquels repose l'information prospective formulée dans les présentes comprennent, sans limitation, les attentes et les perceptions d'Agnico Eagle et de O3 Mining voulant que l'Offre sera présentée conformément à la convention de soutien définitive relative à l'Offre et sera menée à terme, que toutes les approbations et tous les consentements des organismes de réglementation requis seront obtenus et que toutes les autres conditions de la réalisation de l'opération seront remplies ou auront fait l'objet d'une renonciation. Agnico Eagle et O3 Mining soulignent que la liste précitée d'hypothèses et de facteurs d'importance n'est pas exhaustive. Bien que l'information prospective contenue dans le présent communiqué soit fondée sur des attentes et des hypothèses qu'Agnico Eagle et O3 Mining estiment, ou estimaient alors, raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels seront conformes à cette information prospective, car d'autres facteurs pourraient avoir pour conséquence que les résultats ne soient pas ceux prévus, estimés ou voulus, et ni O3 Mining, ni Agnico Eagle ni aucune autre personne n'engage sa responsabilité en ce qui concerne l'exactitude et l'exhaustivité de toute information prospective. Rien ne garantit que ces attentes se réaliseront, de sorte qu'il ne faudrait pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué. O3 Mining et Agnico Eagle ne prennent aucun engagement ni n'ont aucune obligation de mettre à jour l'information ou les énoncés prospectifs figurant dans les présentes ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, à moins que la législation applicable ne les y oblige. Ces énoncés valent uniquement à la date du présent communiqué. Aucune disposition des présentes n'est réputée constituer une prévision, une projection ou une estimation de la performance financière future d'Agnico Eagle ou d'un membre du même groupe qu'elle, ou de O3 Mining.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse de valeurs, commission des valeurs mobilières ou autre autorité de réglementation n'a approuvé ou désapprouvé l'information contenue dans les présentes.